

Texte 1- Les deux sens possibles de la recherche des causes

Partons de la proposition historique la plus simple : « Louis XIV devint impopulaire parce que les impôts étaient trop lourds ». Il faut savoir que, dans la pratique du métier d'historien, une phrase de ce genre peut avoir été écrite avec deux significations très différentes (il est curieux que, sauf erreur, on ne l'ait jamais dit : aurait-on oublié que l'histoire est connaissance par documents, donc connaissance lacunaire ?) ; les historiens passent sans cesse d'une de ces significations à l'autre sans crier gare et même sans bien s'en rendre compte, et la reconstitution du passé se trame précisément par ces allées et venues. Ecrite dans sa première signification, la proposition veut dire que l'historien sait par des documents que les impôts ont bien été la cause de l'impopularité du roi ; il l'a, pour ainsi dire, entendu de ses oreilles. Dans la seconde signification, l'historien sait seulement que les impôts étaient lourds et que, par ailleurs, le roi est devenu impopulaire à la fin de son règne ; il suppose alors ou croit évident que l'explication la plus obvie de cette impopularité est le poids des impôts. Dans le premier cas, il nous raconte une intrigue qu'il a lue dans des documents : la fiscalité a rendu le roi impopulaire ; dans le second, il fait une rétrodiction, il remonte, de l'impopularité, à une cause présumée, à une hypothèse explicative.

Texte 2- La fragilité de l'explication causale

Savoir pertinemment que la fiscalité a rendu le roi impopulaire veut dire, par exemple, avoir parcouru des mémoires manuscrites du temps de Louis XIV où des curés de village ont noté que le pauvre peuple gémissait à cause de la taille et maudissait le roi en secret. Le processus causal est alors immédiatement compris : s'il n'en était pas ainsi, le déchiffrement du monde ne pourrait même pas être entamé (...). Avoir constaté une fois que la fiscalité a rendu un roi impopulaire, c'est s'attendre à voir le processus se répéter : par nature, la relation causale déborde le cas individuel, est autre chose qu'une coïncidence fortuite, sous-entend quelque régularité dans les choses. Mais cela ne veut pas du tout dire qu'elle va jusqu'à la constance : c'est bien pourquoi nous ne savons jamais de quoi demain sera fait. La causalité est nécessaire et irrégulière ; les futurs sont contingents ; la fiscalité peut rendre un gouvernement impopulaire, mais peut-être aussi n'aura-t-elle pas cet effet. Si l'effet se produit, rien ne nous paraîtra plus naturel que ce rapport causal, mais nous ne serons pas exagérément surpris de ne pas le voir se produire.

Texte 3- La reconstruction hypothétique des mécanismes cachés

Seulement, comme notre connaissance du passé est lacunaire, il arrive très souvent que l'historien se trouve devant un problème très différent : il constate l'impopularité d'un roi et aucun document ne lui en fait savoir la raison ; il lui faudra alors remonter par rétrodiction de l'effet, à sa cause hypothétique. S'il décide que cette cause doit être la fiscalité, la phrase « Louis XIV devint impopulaire à cause des impôts » se trouvera écrite par lui dans la deuxième signification que nous avons vue ; l'incertitude est alors celle-ci : nous sommes assurés de l'effet, mais sommes-nous remontés à la bonne explication ? La cause est-elle la fiscalité, les défaites du roi ou encore une troisième chose à laquelle nous n'avons pas songé ? La statistique des messes que les fidèles faisaient dire pour la santé du roi montre clairement la désaffection des esprits à la fin du règne ; par ailleurs, nous savons que les impôts étaient devenus plus lourds et nous avons dans l'esprit que les gens n'aiment pas les impôts. Les gens, c'est-à-dire l'homme éternel, autrement dit nous-mêmes et nos préjugés ; mieux vaudrait dire une psychologie d'époque. Or nous savons qu'au XVII^e siècle beaucoup d'émeutes étaient causées par les impôts nouveaux, les mutations monétaires et la cherté des grains ; cette connaissance n'est pas innée en nous et nous n'avons pas non plus l'occasion, au XX^e siècle, de voir beaucoup d'émeutes de ce genre : les grèves ont d'autres raisons. Mais nous avons lu l'histoire de la Fronde ; la liaison de l'impôt et de l'émeute nous y est immédiatement perceptible et la connaissance globale du rapport causal nous est restée. L'impôt est donc une cause vraisemblable du mécontentement, mais d'autres ne le seraient-elles pas tout autant ? Quelle était la force du patriotisme dans l'âme paysanne ? Les défaites n'auraient-elles pas fait autant que la fiscalité pour l'impopularité du roi ? Il faudra bien connaître la mentalité de l'époque pour rétrodire à coup sûr ; on se demandera peut-être si d'autres cas de mécontentement ont d'autres causes que l'impôt ; plus probablement, on ne raisonnera pas par une induction aussi caricaturale, mais on se demandera si, d'après tout ce que l'on sait du climat de cette époque, il existait une opinion publique, si le peuple considérait la guerre étrangère comme autre chose qu'une affaire glorieuse et privée que le roi conduisait avec des spécialistes et qui ne concernait pas les sujets, sauf quand ils avaient à en souffrir matériellement.

On parvient ainsi à des conclusions plus ou moins vraisemblables. « Les causes de cette émeute, qui sont mal connues, étaient probablement l'impôt, comme toujours à cette époque, en de telles circonstances ». Sous-entendu : si les choses se sont passées régulièrement ; la rétrodiction s'apparente par là au raisonnement par analogie ou à cette forme de prophétie raisonnable, car conditionnelle, qu'on appelle une prédiction.